

ANNEXES

Enjeux environnementaux régionaux en lien direct ou indirect avec l'activité agricole

**Sur la base de l'identification de la DIREN Auvergne,
de la FRANE, de la connaissance des CPIE des territoires auvergnats
et des compléments apportés par le Comité de Pilotage Régional**

Paysages

Préservation et mise en valeur des massifs volcaniques et des autres paysages identitaires

- Préservation et valorisation des caractéristiques des Massifs volcaniques et des paysages identitaires dans une fin écologique et de développement économique durable (équilibre à rechercher entre les activités économiques)
- Gestion des conflits d'usages (problématiques périurbaines, fréquentation touristique et agriculture)
- Lutte contre la déprise agricole, équilibre agriculture / forêt

Gestion de la variété des paysages

- Préservation des paysages vis-à-vis des dégradations, banalisation et standardisation (prise en compte dans les aménagements fonciers notamment)
- Soutien et conservation des spécificités locales : préservation des éléments du patrimoine rural (haies, architecture traditionnelle, petit patrimoine rural,...)
- Insertion des bâtiments agricoles (impact visuel)

Biodiversité

Adaptation des pratiques agricoles vis-à-vis de la biodiversité

- Concilier sur le long terme une préservation des milieux avec un développement économique et social, notamment par la prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture
- Préservation des haies, bosquets, éléments connexes à l'activité agricole

Prise en compte des milieux à fort intérêt écologique en lien avec l'agriculture

- Préservation des zones humides remarquables (marais, étangs, tourbières et prairies humides) et prise en compte des dans les documents de planification et les actions visant la gestion et l'aménagement de l'espace (en particulier actions agro-environnementales, aménagements fonciers)
- Préservation des corridors écologiques et des zones d'importance ornithologique (couloirs de migration, ZICO)
- Gestion durable des zones à forte densité de sites Natura 2000 et/ou sur les Espaces Naturels Sensibles

Eau

De manière transversale

- Approche patrimoniale de la ressource (gestion concertée entre tous les acteurs)
- Amélioration de la transmission de l'information

Gestion qualitative de la ressource en eau

- Maîtrise et traitement approprié des rejets polluants (gestion des effluents au niveau des bâtiments agricoles)
- Réduction du risque de pollution par les nitrates et les phosphates par la maîtrise des pollutions ponctuelles, de la fertilisation organique et minérale, la mise en œuvre de pratiques spécifiques et la gestion des modes d'alimentation (compléments riches en azote, impact de certaines cultures fourragères)

- Réduction du risque de pollution par les produits phytosanitaires (gestion de leur utilisation)
- Sécurité dans l'adduction d'eau potable (mise en place des périmètres de protection)

Gestion quantitative de la ressource en eau

- Protection des têtes de bassin versant
- Gestion de l'irrigation (prélèvement, types et modalités d'irrigation, prise en compte de l'impact des retenues collinaires)
- Utilisation durable de la ressource en eau / partage entre tous les acteurs

Prise en compte des milieux aquatiques

- Prise en compte des zones humides au sens de l'hydraulique (maintien ou adaptation de pratiques)
- Prise en compte des bords de cours d'eau (adaptation des pratiques, bandes enherbées, abreuvement du bétail, application du RSD)
- Mise en avant du caractère multifonctionnel de l'activité agricole

Sol

Protection des sols contre l'érosion

- Adaptation des techniques culturales (successions culturales, assolement, techniques culturales douces, impact des brûlis)
- Préservation des haies et des bandes enherbées

Préservation des terrains agricoles périurbains

- Prise en compte dans les documents de planification

Energie

Maîtrise et économie des consommations énergétiques

- Maîtrise de l'énergie sur les exploitations agricoles
- Utilisation des énergies renouvelables
- Production de l'énergie

Développement de la filière bois-énergie

Déchets

- Mise en place de filières de récupération des déchets d'origine agricole

Etat des lieux de la formation sur les thématiques agri-environnementales en Auvergne (D'après données VIVEA et DRAF)

Origine et nature des informations

Les données présentées ci-après concernent les formations se rapportant à des thématiques agri-environnementales et à destination d'un public agricole.

Les données dont nous disposons sont issues :

- de VIVEA : fonds de formation des agriculteurs,
- de la DRAF Auvergne : dossiers ayant fait l'objet d'un cofinancement PDRN.

Par ailleurs, des renseignements ont parfois été demandés aux structures opératrices locales.

Les données sont présentées par année.

Un pré tri a été effectué par VIVEA pour ne cibler que les formations relatives aux enjeux agri-environnementaux. Nous avons ajouté, à partir des tableaux de la DRAF, quelques formations non intégrées au départ par VIVEA (apparaissent en bleu).

Le tableau fait apparaître :

- l'intitulé des formations,
- la structure opératrice,
- le nombre de session et le suivi (soldée, annulée, engagée ou agréée pour des formations non encore soldées), les formations annulées apparaissant en grisé,
- la durée par session,
- le nombre de stagiaire par formation.

Par ailleurs, afin de permettre une analyse plus complète de ces données, nous avons intégré une colonne relative au type d'enjeu considéré et à l'approche privilégiée (*cf. § bilan qualitatif*). Les enjeux sont énoncés de manière explicite (eau, sol, biodiversité, paysage, énergie) ; quant à l'approche privilégiée, elle apparaît sous forme de code :

- E – répondre à une exigence réglementaire,
- R – remettre en question et faire évoluer le système de production,
- S – sensibiliser sur un enjeu ciblé,
- P – sensibiliser sur un enjeu ciblé et se situer dans une perspective d'action,
- O – saisir une opportunité.

Les formations sur la relation agriculture / environnement de 2004 à 2006

Cf. tableaux ci-après.

Actions de formation Agri-environnement 2006

Intitulé	Opérateur	Enjeux et approche	Session	Durée	Nb stagiaires
Monter une unité de pressage à la ferme	CDA 43	Energie - O	1 soldée	7 h	12
Intérêt des énergies renouvelables	CDA 43	Energie - O	4 soldées	14 h	30
Les produits phyto aux abords de la Vendage	CDA 43	Eau - P	1 soldée	7 h	7
Qualification de son exploitation en agriculture raisonnée	FDSEA (43)	Système d'exploitation - S	1 engagée	7 h	?
Méthode pour tenir le cahier d'épandage et d'assolement	CDA 15	Eau - R	1 soldée	7 h	7
Gestion des matières organiques en agriculture biologique	CDA 03	Sol - S	1 soldée	14 h	10
Diagnostic des sols par les plantes bio indicatrices	CDA 03	Sol - P	1 soldée	14 h	10
Qualité de l'eau : enjeu pour la santé et l'environnement	CFPPA Roanne (63)	Eau - E	1 agréée	14 h	?
Convertir son exploitation en agriculture biologique	CDA 63	Système de production - S	1 soldée	28 h	5
Contribution de la biodynamie à nos pratiques agricoles	CFPPA Roanne (63)	Système de production - S	1 annulée	14 h	0
Les produits phyto aux abords de la Vendage	CDA 43	Eau - P	2 sessions	7 h	0
Gérer des effluents issus de traitements phytosanitaires	CDA 03	Eau - P	1 session	7 h	0
Zones vulnérables : être en règle avec la réglementation	CDA 03	Eau - R	2 annulées	7	0

Actions de formation Agri-environnement 2005 (d'après données VIVEA et DRAF)

Intitulé	Opérateur	Enjeux et approche	Sessions	Durée	Nb stagiaires
Respecter les engagements de la PHAE	CDA 43	Eau - S	1 soldée	11 h	8
Stockage et épandage des effluents	CDA 43	Eau - R	1 soldée	11 h	7
Agriculture bio-dynamique	CDA 43	Système de production - S	1 soldée	21 h	11
Utiliser les biocarburants	CDA 43	Energie - 0	1 soldée	14 h	8
Intérêt des énergies renouvelables	CDA 43	Energie - 0	3 soldée	14 h	32
Conduite des prairies en agriculture bio	CDA 43	Système de production - S	1 soldée	14 h	13
Méthode pour tenir le cahier d'épandage et d'assolement	CDA 15	Eau - R	4 soldée	7 h	25
Fabriquer et utiliser l'huile de colza comme carburant	FDGEDA (03)	Energie - 0	1 soldée	7 h	8
Les applications de la loi sur l'eau en territoire de Sologne bourbonnaise	CDA 03	Eau - R	1 soldée	11 h	8
Réussir l'aménagement des abords de ferme	CDA 03	Paysage - P	3 soldées	7 h	13
Développer des systèmes de chauffage à énergie renouvelable	GDCIVAM 03	Energie - O	1 soldée	14 h	8
Formation MAE Tournesol	CFPPA Neuville	Eau - R	1 soldée	14 h	1
Le fonctionnement des moteurs à l'huile végétale	GDCIVAM 03	Energie - O	1 soldée	7 h	5
Conduire un système herbager économe et autonome	GDCIVAM 03	Système de production - S	1 soldée	35 h	10
La gestion de l'herbe	GDCIVAM 03	Système de production - S	1 soldée	35 h	12
Quelles énergies renouvelables pour mon exploitation	CDA 63	Energie - O	1 soldée	21 h	8
Convertir son exploitation en agriculture biologique	CDA 63	Système de production - S	1 soldée	?	?
Contribution de la biodynamie à nos pratiques agricoles	CFPPA Roanne	Système de production - S	1 annulée	14 h	0
Respecter les engagements de la PHAE	CDA 43	Eau - R	1 annulée	11 h	0
Tenir son cahier d'épandage	CDA 43	Eau - R	2 annulées	7 h	0
Les énergies renouvelables	CDA 43	Energie - 0	1 refusée	14 h	0
Méthode pour tenir le cahier d'épandage et d'assolement	CDA 15	Eau - R	2 annulées	7 h	0
Respecter les réglementations liées à l'environnement	CDA 03	Eau / biodiversité - R	2 annulées	14 h	0
Réussir l'aménagement des abords de ferme	CDA 03	Paysage - P	1 annulée	7 h	0

Actions de formation Agri-environnement 2004 (d'après données VIVEA et DRAF)

Intitulé	Opérateur	Enjeux et approche	Sessions	Durée	Nb stagiaires
L'agriculture raisonnée	CDJA 43	Système de production - R	1 soldée	7 h	7
Aménagement des abords de ferme	CDA 43	Paysage - P	1 soldée	7 h	8
Respecter ses engagements PHAE et s'autocontrôler	CDA 43	Eau - R	3 soldées	11 h	27
Respecter ses engagements PHAE	CDA 43	Eau - R	11 soldées	7 h	118
Respecter les engagements PHAE	CDA 43	Eau - R	1 soldée	11 h	5
Tenir son cahier d'épandage	CDA 43	Eau - R	2 soldées	7 h	13
Valorisation des cahiers d'épandage	CDA 43	Eau - P	1 soldée	11 h	9
Utiliser les énergies renouvelables	C. Paysanne 43	Energie - O	1 soldée	21 h	10
Méthode pour tenir le cahier d'épandage et d'assolement	CDA 15	Eau - R	22 soldées	7 h	178
Aviculture : raisonner l'aménagement paysager des parcours	CDA 03	Paysage - P	1 soldée	14 h	7
Valoriser la ressource en eau en montagne bourbonnaise	CDA 03	Eau - P	1 soldée	14 h	8
Réussir l'aménagement paysager des abords de ferme	CDA 03	Paysage - P	4 soldée	7 h	17
Conduire un système herbager économe et autonome	GDCIVAM 03	Système de production - S	1 soldée	35 h	13
Préservation des sols et des cultures	F. Delous (03)	Sol - P	1 soldée	14 h	10
Connaissance du sol et raisonnement de la fertilisation	CDA 63	Sol - P	1 soldée	21 h	5
Diagnostiquer ses sols à partir des plantes bio indicatrices	CDA 63	Sol - P	1 soldée	21 h	7
Respecter ses engagements PHAE et s'autocontrôler	CDA 43	Eau - R	1 annulée	11 h	0
Tenir son cahier d'épandage	CDA 43	Eau - R	1 annulée	7 h	0
Respecter les engagements PHAE	CDA 43	Eau - R	3 annulées	7 h	0
Respecter ses engagements PHAE et s'autocontrôler	CDA 43	Eau - R	1 annulée	11 h	0
Méthode pour tenir le cahier d'épandage et d'assolement	CDA 15	Eau - R	5 annulées	7 h	0
Appliquer la charte des bonnes pratiques agricoles	CDA 43	Système de production – S	1 annulée	16 h	0
Aviculture : raisonner l'aménagement paysager des parcours	CDA 03	Paysage - P	1 annulée	14 h	0

Tableaux de synthèse des formations réalisées

Année 2006	43	15	03	63	TOTAL
Nb de formations réalisées	6	1	2	1	10
Nb de stagiaires (formations réalisées)	49	7	20	5	81
Nb d'heures stagiaires (formations réalisées)	588	49	280	140	1057
Nb de formations agréées ou engagées (2006)	1	-	1	1	2
Nb de formations annulées	2	-	3	1	6

Année 2005	43	15	03	63	TOTAL
Nb de formations réalisées	8	4	10	2	25
Nb de stagiaires (formations réalisées)	79	25	67		
Nb d'heures stagiaires (formations réalisées)	1020	175	1158		
Nb de formations agréées ou engagées (2006)	-	-	-		
Nb de formations annulées	3	2	3	1	9

Année 2004	43	15	03	63	TOTAL
Nb de formations réalisées	21	22	8	2	53
Nb de stagiaires (formations réalisées)	197	178	55	12	442
Nb d'heures stagiaires (formations réalisées)	1513	1246	934	252	3945
Nb de formations agréées ou engagées (2006)	-	-	-	-	-
Nb de formations annulées	7	5	1	0	13

Remarque : Les données 2006 des trois tableaux ci-dessus ne tiennent pas compte de la totalité de l'année et ne peuvent pas être interprétées par comparaison.

Nombre total de formation réalisées ou annulées

	2004		2005		2006	
	Nb total dossiers	Nb dossiers annulés	Nb total dossiers	Nb dossiers annulés	Nb total dossiers	Nb dossiers annulés
Auvergne	19	7	11	6	24	11
Allier	262	92	258	99	249	109
Cantal	224	48	205	66	254	69
Haute-Loire	330	71	302	71	248	100
Puy-de-Dôme	197	50	174	52	208	67
TOTAL	1032	268	950	294	983	356

Remarque : Les données 2006 du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte de la totalité de l'année 2006 et ne peuvent pas être interprétées par comparaison.

Quelques exemples de contenu de formation concernant les thématiques agri-environnementales en Auvergne (source : organismes de formation)

Stockage et épandage des effluents

Exposé des motifs de la formation

Des agriculteurs suivis par la MSA se regroupent depuis 2-3 ans pour se former aux tâches administratives (...). Il s'agit de les accompagner dans le respect des engagements (notamment enregistrement des pratiques fertilisantes) et de les amener à maîtriser toute la chaîne « effluents ».

Objectif général de l'action de formation

Gérer ses effluents en le déclinant en plusieurs phases :

- 1) stocker les déchets animaux dans de bonnes conditions,
- 2) bien utiliser et répartir la fumure organique,
- 3) enregistrer sur le cahier d'épandages les quantités mises à la parcelle.

Déroulement

Module n°1 :

- Objectifs : Vérifier où l'on en est de la tenue du cahier d'épandage. Estimer ce que l'on a apporté en fumure.
- Contenu : Rappel sur le respect des engagements. Le point sur les enregistrements. Calcul des apports azotés.

Module n°2 :

- Objectif : Connaître la réglementation en vigueur pour le stockage des déchets animaux.
- Contenu : Présentation des volumes, distances... Les types de fosses et leurs coûts.

Module n°3 :

- Objectif : Déterminer ce qu'il y a lieu de modifier dans ses installations.
- Contenu : Situation actuelle de chaque stagiaire. Les modifications à faire sur les exploitations

Respecter les engagements de la PHAE (2004-05)

Exposé des motifs de la formation

Des agriculteurs ont demandé la PHAE ou ont signé un contrat environnemental. Les mesures entraînent le respect de cahier des charges comportant entre autre la tenue du cahier d'épandage. Il s'agit donc de permettre aux agriculteurs de réaliser les calculs et l'autocontrôle à partir des données de leur exploitation.

Objectif général de l'action de formation

Acquérir les éléments permettant de respecter les engagements de la PHAE :

- calculer sur son exploitation les quantités d'azote apportées à l'hectare par les engrais organiques et minéraux,
- transcrire les données requises sur un cahier d'épandage,
- être en mesure de réaliser l'autocontrôle.

Déroulement

Module n°1 :

- Objectifs : Vérifier le respect des engagements sur l'exploitation, sur la parcelle. Lister les éléments nécessaires pour les calculs lors de la deuxième séquence.
- Contenu : Rappel des critères d'éligibilité du demandeur, de l'exploitation. Les engagements à la parcelle : présentation des mesures, documents et justificatifs, y compris pour la déclaration graphique. Données concernant les surfaces, le cheptel, le nombre d'épandeurs. Présentation de la méthode pour la journée suivante et consignes.

Module n°2 :

- Objectifs : Caractériser les éléments qui permettent de remplir le cahier d'épandage. Réaliser les calculs types
- Contenu : Le plan d'épandage, le cahier d'épandage. La valeur azotée des engrais de ferme et des engrais achetés. Exemple de remplissage du cahier d'épandage.

Module n°3 :

- Objectifs : S'autocontrôler sur l'ensemble de l'exploitation.
- Contenu : Cohérence des calculs : comparaison entre azote produit + engrais et azote épandus. Vérification, rapprochement des fiches. Eléments à fournir lors d'un contrôle.

Le cahier d'épandage : un outil de gestion des fumures (2004 – 2005 – 2006)

Exposé des motifs de la formation

Les agriculteurs se voient proposer des engrais de plus en plus complexes avec des composants chers et non indispensables. Utiliser les enregistrements administratifs pour faire prendre conscience des économies possibles

Objectif général de l'action de formation

Analyser les enregistrements du cahier d'épandage et s'en servir pour choisir les fumures et prendre conscience des économies possibles en engrais.

Déroulement

Module n°1 :

- Objectifs : Dépouiller le cahier d'épandage. Se rassurer sur la validité des documents tenus.
- Contenu : Comment est tenu le cahier ? Les unités apportées par cultures et parcelles. Quel type d'engrais est utilisé sur l'exploitation ?

Module n°2 :

- Objectif : Se remémorer les besoins des plantes.
- Contenu : Rappel sur l'incidence des éléments sur le fonctionnement des végétaux.

Module n°3 :

- Objectif : Détailler les différents types d'engrais et déterminer les essentiels sur l'exploitation.
- Contenu : Présentation des différents engrais : engrais simples, engrais composés. L'intérêt des engrais simples. Calcul des prix d'équivalence. Comparaison.

Les produits phytosanitaires aux abords de la Vendage (2006)

Exposé des motifs de la formation

Dans le cadre de Phyt'Eauvergne, les analyses des eaux de rivière ont permis la détection de molécules de produits phytosanitaires dans la Vendage. Le bassin versant de la Vendage est devenu pilote pour faire baisser les quantités retrouvées. Différentes actions concourent à ce projet. Parmi elles, la formation à la « bonne utilisation des produits phytosanitaires est un des points à mettre en œuvre avec les agriculteurs exploitant ce bassin versant.

Objectif général

Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques phytosanitaires : le pourquoi ? Le comment ? Pour quel résultat ? Vérifier, puis changer certaines pratiques pour diminuer le ruissellement des produits phytosanitaires dans les rivières.

Déroulement

Module n°1 :

- Objectifs : Faire le lien entre « la bonne utilisation des produits phytosanitaires », une des exigences de la conditionnalité des aides et la problématique bassin versant de la Vendage. Connaître la réglementation sur le stockage des produits phytosanitaires.
- Contenu : Le contenu des fiches relatives aux pratiques agricoles et aux productions végétales (dosages, enregistrements de pratiques, stockage, sécurité de l'utilisateur,...)

Module n°2 :

- Objectifs : Identifier les bonnes pratiques de traitement. Connaître les modes de transfert des molécules dans le sol. Définir une stratégie de traitement selon le type de sol et selon les nuisibles.
- Contenu : Pratiques de désherbage. Rémanence des produits. Transfert des éléments. Quel traitement pour les mauvaises herbes, les insectes, les maladies ?

Module n°3 :

- Objectif : Contrôler son pulvérisateur et le régler.
- Contenu : Réglage des buses : débit, orientation, différents types de buses. Doses à utiliser par rapport à son pulvérisateur, par rapport à la vitesse. Utilisation des abaques.

Ingénierie régionale en matière de formation du monde agricole sur la relation agriculture / environnement

Entretiens avec les acteurs régionaux

Catégories d'acteurs

Deux catégories d'acteurs sont identifiées en fonction de leur implication dans la formation :

- les acteurs non directement impliqués dans la formation du monde agricole mais apportant un éclairage quant aux enjeux, en relation avec les pratiques agricoles
- les acteurs impliqués dans la formation du monde agricole apportant une vision de ce qui se fait ou ne se fait pas en matière de formation sur la relation agriculture - environnement

Acteurs non directement impliqués dans la formation du monde agricole

Personnes enquêtées

- DRAF – SREA : François Vérilhac
- DIREN : Paul Pic (SEMA), Christian Baudry (biodiversité, Natura 2000)
- Conseil régional : Florence Sémiond (Service environnement)
- FRANE : Malory Mesnier + Jean-Pierre Dulphy (Ingénieur agronome / Trésorier)
- PNR des Volcans d'Auvergne : Guy Senaud (directeur adjoint) + Mme Pradel
- ADEME : Hervé Chalaille
- Agence de l'Eau : Daniel Chambinot (service agriculture)
- FRSEA : Michel Leblay (Président)
- JA : Gilles Amat (Président)
- Auvergne Bio : Jean-Michel Cellier-Courtil (Président)

Entretien téléphonique

- CEPA : Pierre Mossand (Directeur)
- Conseil Régional : Marie-Laure Gironde (Service formation)
- Parc Naturel Régional Livradois-Forez : Lucien Comte
- Confédération Paysanne : Patrice Douix (Président)
- Auvergne Bio : Frédérique Raynaud

Acteurs impliqués dans la formation du monde agricole

Personnes enquêtées

- DRAF – SRFD : Youcef Elmeddah
- Chambre Régionale d'Agriculture : Jacques Chazalet (Président), Alain Fialip, Alain Marty, Daniel Taurand (Directeur)
- CLPA : Jean-Paul Civard (administrateur) + Mireille Gardès
- FRCIVAM : Daniel Vigier (Vice Président)
- VIVEA Délégation Centre : Alain Fialip (Président du Comité régional Auvergne)

Entretiens téléphoniques

- FAFSEA : Aurore Thouly

D'autres structures pourront être rencontrées à la suite du travail pour formaliser les propositions faites : ENITA, ENGREF, CNPR,...

Trames pour les entretiens régionaux

Les trames proposées sont indicatives. Elles doivent permettre de garder une certaine souplesse dans le déroulement des entretiens.

Trame pour les acteurs non directement impliqués dans la formation du monde agricole

Entretien en trois parties permettant d'aborder progressivement

- les enjeux
- les outils les procédures relatifs à ces enjeux
- la formation existante ou à envisager pour répondre aux enjeux et accompagner les procédures

1) Relation agriculture / environnement : quels enjeux ?

(utiliser pour trame les enjeux identifiés - *cf. doc enjeux*)

En fonction de la structure rencontrée, l'approche peut être globale (ex : Conseil Régional) ou ciblée sur une ou plusieurs thématiques (ex : énergie et déchets pour l'ADEME)

A – Quelle Perception des relations « agriculture / environnement / territoire » avez-vous, soit en terme positif (à illustrer) soit en terme négatif (à illustrer)
(utiliser si possible / si nécessaire le zonage PDRN pour l'Auvergne pour territorialiser les enjeux - *cf. doc zonage PDRN*)

A1 – Quelle est pour vous la principale difficulté rencontrée entre agriculture et environnement ?

B – Hiérarchisation des enjeux en fonction des territoires (*cf. doc zonage PDRN*)

2) Actions mises en oeuvre

A – Implication de la structure (en fonction de la structure rencontrée, l'approche peut être globale ou ciblée sur une ou plusieurs thématiques)

- dans les politiques globales
- dans les politiques locales

B – Perception de l'adhésion et/ou de l'implication du monde agricole dans ces politiques

- origine des blocages
- facteurs de réussite
- partenariats existants, à améliorer,...

C – Perception de l'efficacité de ces politiques

D – Manques et pistes d'amélioration

3) La place de la formation

A - Intérêt de la formation (de manière générale)

- Par rapport à l'amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux en terme :

- d'information / de sensibilisation
- d'apport de connaissances (savoir)
- d'acquisition de compétences (savoir-faire)
- Par rapport à l'accompagnement des outils et procédures :

B – Apports potentiels des structures agricoles / Apports potentiels des structures environnementales

C - Synergies et partenariats à développer

Trame pour les acteurs impliqués dans la formation du monde agricole

1) L'état des lieux des actions de formation en direction du monde agricole en Auvergne sur la relation agriculture / environnement, les manques et les priorités

A – Ce qui se fait à l'heure actuelle en terme d'accompagnement du monde agricole par la formation (attention, vérifier avant que la structure a une idée précise de ce qui se fait – peut-être l'interroger sur ce sujet serait un plus...)

- le positif et les limites des dispositifs actuels de formation du point de vue de l'interlocuteur
 - sur le plan de la prise de conscience des enjeux environnementaux
 - sur le plan de l'adaptation des compétences et des pratiques
 - sur le plan de la connaissance des acteurs environnementaux
- en fonction des thématiques, quels sont les intervenants sollicités
- éventuellement implication de la structure représentée par l'interlocuteur dans la formation du monde agricole

B – "Manques" en terme d'adaptation des dispositifs de formation aux contextes territoriaux et sociopolitiques

- enjeux peu ou mal considérés
 - par le monde agricole
- dans les dispositifs de formations
- enjeux à prioriser dans les dispositifs de formation
- le(s) apport(s) potentiels souhaitable(s) des acteurs du monde agricole et du monde de l'environnement dans la mise en œuvre des formations pour le monde agricole

C – Manques en terme qualitatifs

- au niveau des contenus, des supports et des intervenants
- au niveau de la communication et de la façon dont est présenté l'environnement

D – Besoins identifiés en terme de formation sur la relation « agriculture / environnement » (demande existante) au niveau des agriculteurs

2) Les souhaits quant à l'évolution des dispositifs et de la mise en œuvre de formations sur les relations environnement / agriculture

A – Actions à développer en terme de formation par rapport aux manques et besoins identifiés (en terme de ciblage de la formation, de mise en œuvre, de communication)

- pour les agriculteurs
- pour les structures les encadrant et les organismes partenaires du monde agricole (structures environnementales impliquées dans le monde agricole) à voir si utile de maintenir ou non cet aspect

B – Positionnement souhaitable des différentes structures agricoles et environnementales

C – Complémentarités et partenariats à développer plus particulièrement dans le champ de la formation professionnelle

3) Problématique des modalités de formation

A – Identification des freins à l'accès aux formations

Garder quelques pistes à l'esprit sans les énoncer forcément : durée, implication financière, forme (aspects pédagogiques et démonstratifs, intervenants)

B – Que faudrait-il mettre en œuvre selon vous pour contourner les freins que nous venons d'évoquer ?

Ingénierie régionale en matière de formation du monde agricole sur la relation agriculture / environnement

Trames des Entretiens avec les acteurs départementaux

Remarques générales

- importance de la clarté de l'introduction (par rapport aux objectifs poursuivis (utiliser le texte de présentation ci-dessous)
- attention aux jugements de valeur du type « comment améliorer ? »
- pour les agriculteurs, le rappel des enjeux liant agriculture et gestion de la ressource en eau doit se faire après avoir recueilli leurs perceptions

Elus

- un ou deux élus concernés par le thème de l'eau
- à travers l'exercice d'une compétence dans le cadre d'une collectivité (AEP,...)
- à travers la mise en place d'une procédure (SAGE, CR,...)
- + éventuellement un élu du milieu rural non forcément lié à la gestion de l'eau

- Entretien
- Présentation de l'organisme enquêteur
- 1 – Explication de la démarche et de son intérêt (cf. texte de présentation ci-dessous)
- 2 – Perception des liens entre gestion de l'eau – agriculture, en particulier par rapport aux compétences qui concernent l'élu rencontré
- 3 – Difficultés ou expériences positives rencontrées au niveau de la prise en compte des enjeux liés à l'eau par l'agriculture ?
- 4 – La formation peut-elle jouer un rôle (pour améliorer ou maintenir) la situation ? et dans quelle mesure (comment ? avec qui ?)
- o Quelles thématiques ?
- o Quelle forme ? (supports, intervenants, aspects démonstratifs)

Agriculteurs

→ Rencontrer des agriculteurs représentatifs des pratiques agricoles locales et de demander aux personnes rencontrées de prendre un peu de hauteur par rapport à leur cas personnel (rechercher une forme de représentation liée aux pratiques)

→ Le choix d'une approche complémentaire entre les 4 départements a été fait

- 63 : priorité donnée à la Limagne et à la périphérie agglomération Clermont-Ferrand
- 03 : priorité donnée à la zone bocagère
- 15 : priorité donnée à la montagne (+ éventuellement Margeride ou Châtaigneraie)
- 43 : priorité donnée aux plateaux volcaniques limitrophes à la vallée de la Loire (+ éventuellement vallée de l'Allier)

(cf. carte PDRM)

→ Entretien

- Présentation de l'organisme enquêteur
- 1 – Explication de la démarche et de son intérêt (cf. texte de présentation en première page)
- 2 – Perception des liens entre gestion de l'eau et l'agriculture
- 3 – Perception de ce qui se fait sur le territoire (petite région naturelle ou département) en matière d'environnement et plus particulièrement sur le thème de l'eau
 - + évoquer les enjeux environnementaux sur le territoire concernant le thème de l'eau
- 4 – Perception de la relation entre pratiques et ressource en eau (au sens large – cf. *document liens thématiques ressource en eau*)
 - o en terme de besoins
 - o en terme d'effet (d'incidence) des pratiques
- 5 – Par rapport à la situation actuelle, vous semble-t-il nécessaire d'agir ?
- Si oui, pourquoi et comment ?
- Si non, pourquoi ?
- 6 – La formation peut-elle jouer un rôle ?
- Dans quelle mesure (comment ? avec qui ?)
 - o Quelles thématiques ?
 - o Quelle forme ? (supports, intervenants, aspects démonstratifs)
 - o Quelle durée ?
 - o Quelle implication financière ?
- 7 – Quels sont selon vous les principaux freins à la participation des agriculteurs aux formations « environnement » ? et quelles en sont les raisons ?
- 8 – Quel élément vous amènerait à vous inscrire à une formation sur les relations agriculture et eau ?
 - Quelles en seraient vos attentes ?
 - Quelle forme idéale cette formation pourrait prendre ?
 - o Quelles thématiques ?
 - o Quelle forme ? (supports, intervenants, aspects démonstratifs)
 - o Quelle durée ?
 - o Quelle implication financière ?
- 9 – Avez-vous suivi des formations sur des thématiques agro-environnementales ?
 - o Quels thèmes ?
 - o Quelle forme ?
 - o Avis

Opérateurs en matière de formation du monde agricole (mêmes remarques que la fiche précédente sur les questions identiques +...)

→ Rencontrer les principales structures opératrices (Chambre d'Agriculture, ADASEA, CIVAM) + Lycée agricole – CFPPA

→ Ces entretiens peuvent être liés à une réunion du Comité de suivi départemental et complétés par un entretien téléphonique

→ Entretien

- Présentation de l'organisme enquêteur
- 1 – Explication de la démarche et de son intérêt (cf. texte de présentation en première page)
- 2 – Rappel des enjeux environnementaux sur le territoire concernant le thème de l'eau
- 3 – Offre de formation de la structure rencontrée concernant la gestion de la ressource en eau
 - o Thème et contenu général
 - o Forme, aspects pédagogiques (supports, intervenants, aspects démonstratifs... sans rentrer dans le détail du déroulement)
 - o Selon l'interlocuteur, les manques et les besoins sont-ils couverts par l'offre actuelle de formation ?
- 4 – Eventuellement, premiers résultats (nombre de participants, implication, éléments qualitatifs)
- Quelles sont les 3 principales difficultés rencontrées dans les dispositifs montés et quels sont les 3 éléments de satisfaction
- 5 – Facteurs de réussite d'une formation en direction du monde agricole relative à la gestion de la ressource en eau / Choses à éviter pour une formation sur l'environnement pour un public agricole
 - o Sur le plan des thématiques
 - o Sur le plan de la forme (supports, intervenants, aspects démonstratifs)
 - o Sur le plan de la durée
 - o Sur le plan de l'implication financière
- 6 – Ouverture sur les possibilités de collaboration avec d'autres structures environnementales
 - o Quels partenariats envisageables ? Comment ?
 - o Rôles envisageables pour les différentes structures

Structures environnementales

→ Rencontrer les principales structures dans le département (FDP, LPO ?, FPN ?,...)

→ Ces entretiens peuvent être liés à une réunion du Comité de suivi départemental et complétés par un entretien téléphonique

→ Entretien

- Cf. trame « élu »
- + 6 – Ouverture sur l'intérêt de la collaboration avec des structures intervenant dans le champ de la formation professionnelle du monde agricole
- o Quels partenariats envisageables ? Comment ?
- o Rôles envisageables pour les différentes structures